

Éditorial

L'AVENIR VOUS TIENT À CŒUR?



Le Dr John P. O'Keefe

J'ai assisté dernièrement à une conférence qui m'a amené à réfléchir sur l'évolution de la relation soignant-soigné. Souvent qualifiée de paternaliste, cette relation subit maintenant l'influence du consumérisme, qui menace de mettre les fournisseurs de soins de santé sur la défensive. Certains auteurs bien informés parlent d'un partenariat entre le fournisseur et le bénéficiaire des soins, le considérant comme le fondement souhaité de cette relation dans les années à venir.

Afin de promouvoir cette forme de partenariat, je souhaite, dans la mesure du possible, ajouter dans le *eJADC* des liens aux renseignements destinés aux patients ou aux personnes qui s'occupent d'eux. Comme point de départ, j'avais l'intention de chercher des renseignements destinés aux patients en rapport avec l'article sur les fissures palatines (p. 688) que l'on peut lire dans la présente édition spéciale consacrée à la chirurgie buccale et maxillo-faciale. Mes recherches m'ont mené à la coordonnatrice d'un programme provincial de traitement de la fissure palatine.

Dans ma vie, j'ai eu le privilège de faire la connaissance de personnes extraordinaires, spéciales. Ce ne sont pas toujours des personnes célèbres, mais des personnes qui me semblent différentes en raison de l'attention et de la passion dont s'imprègne leur travail. La dame chargée de coordonner ce programme, qui est aussi infirmière autorisée, est l'une de ces personnes extraordinaires, car elle se soucie vraiment des enfants souffrant d'une fissure palatine et de leurs fournisseurs de soins.

Elle m'a parlé des relations soignant-soigné dans son programme et m'a expliqué comment elle voyait leur évolution. Dans le cas de patients souffrant d'une fissure palatine, il faut discuter avec la famille avec grand soin, étant donné qu'une partie de la famille peut reprocher à l'autre d'être la cause des «mauvais gènes» à l'origine de ce défigement.

Parfois trop occupés, les spécialistes n'ont pas toujours le temps de répondre à toutes les questions que la famille, toujours en proie à un grand stress, a besoin de poser. L'infirmière vigilante communiquera avec celle-ci quelques jours plus tard pour lui faire penser aux questions qu'elle n'a pas songé à poser lors de la rencontre avec les spécialistes. Veiller à ce que les membres de la famille aient bien compris ce que leur ont dit les spécialistes est une autre facette très importante de la prestation de soins continue.

La coordonnatrice du programme m'a dit qu'elle avait remarqué que les membres de la famille sont plus «audacieux» quand ils posent des questions aux spécialistes. Elle m'a aussi dit qu'il devrait y avoir une entente écrite entre la famille et les fournisseurs de soins pour que tout le monde sache ce qu'il doit faire au cours du traitement.

Tout au long de notre conversation, je ne cessais de penser à la conférence dont je faisais mention plus haut, intitulée *The Universe of the Future Patient: Anticipating Our Health System in 2010* (www.parkpub.com/healthcare). On y traitait de 3 phénomènes dont dépendra la relation soignant-soigné dans les

années à venir : les soins de santé électroniques, le patient habilité et la nouvelle science s'inspirant des découvertes du Projet sur le génome humain.

Le dossier de santé électronique est la pierre angulaire des soins de santé électroniques. De nombreux conférenciers ont parlé de l'importance de pouvoir compter sur des fournisseurs de soins de santé compétents et de permettre au patient d'avoir accès à son dossier électronique à l'endroit, au moment et de la manière qu'il le désire (peut-être même dans une clinique de santé à leur supermarché local). Je crois qu'il sera important que les dentistes, même s'ils ne font pas partie du système de santé public du Canada, aient accès aux renseignements qui les intéressent dans le dossier électronique de leurs patients.

Les patients et les groupes qui se vouent à leur cause, surtout ceux qui œuvrent auprès des personnes souffrant de maladies chroniques, utilisent l'Internet pour recueillir et diffuser des renseignements sur ces maladies et les fournisseurs de soins de santé. Je crois que les associations professionnelles intelligentes reliées au secteur de la santé s'allieront avec les groupes de défense de la santé, dans l'intérêt mutuel des 2 parties. Dans le cas du patient habilité, nous pouvons être certains que le consentement éclairé sera une question importante pour les dentistes dans les années à venir, de même que ce que j'appelle «la cogestion des affections buccales».

La nouvelle science permettra aux médecins de se concentrer davantage sur l'identification des patients à risque. Les praticiens mettront sur pied plus de programmes de prévention personnalisés à l'intention de ces patients. La relation soignant-soigné dans les années à venir est, à maints égards, un défi de taille. Toutefois, elle pourrait se révéler très satisfaisante pour ceux qui se comportent comme de véritables partenaires des personnes nécessitant leurs services.

John O'Keefe
1-800-267-6354, poste 2297
jokeefe@cda-adc.ca